

## **Séance publique du 2 mai 2006**

### **Délibération n° 2006-3409**

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Créations et transformations d'emplois**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines - Service emploi-formation

#### **Le Conseil,**

Vu le rapport du 12 avril 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Les créations et transformations d'emplois

#### *Délégation générale au développement urbain*

Depuis janvier 2001, les services de la planification urbaine et de l'urbanisme appliqué ont été placés sous la direction d'un seul chef de service, conformément à ce qui avait été présenté en comité technique paritaire le 18 décembre 2000.

Depuis, une réflexion sur la réorganisation de ces services a été menée et a abouti au principe d'une organisation unique qui permet de constituer, pour chaque territoire, une équipe pluridisciplinaire assurant les missions actuellement assurées par les deux services.

Les études menées sur les charges de travail impactées ont conclu à la nécessité de renforcer l'aspect administratif ainsi que l'assistance au chef de service.

Lors de la séance du Conseil du 27 mars 2006, un emploi de catégorie A technique a été proposé à la création. Il convient donc de procéder à la création d'un emploi d'ingénieur en chef, adjoint au chef de service.

Cette création est financée par la délégation dans le cadre de son enveloppe de masse salariale 2006 à partir des économies réalisées.

Ce projet a été présenté au comité technique paritaire du 10 février 2006.

#### *Délégation générale au développement économique et international*

L'organisation de la délégation, présentée en comité technique paritaire le 5 novembre 2002, poursuivait un double objectif : l'un stratégique, qui vise notamment à placer la communauté urbaine de Lyon dans le top 15 des grandes métropoles européennes, l'autre organisationnel, qui vise à poursuivre la clarification des métiers et le repositionnement du management.

Aujourd'hui, les réflexions menées aboutissent, d'une part, à substituer à l'actuelle direction des affaires économiques et internationales, la direction marketing et stratégie économique et celle du service aux entreprises, d'autre part, à la poursuite de l'évolution de la direction du foncier et de l'immobilier.

Cette nouvelle organisation nécessite un certain nombre de créations d'emplois, créations qui s'opèrent à masse salariale constante pour la délégation (régularisation de surnombre ou transformations d'emplois).

Il est donc proposé de procéder à la création de trois emplois de catégorie B administrative ou technique et cinq emplois de catégorie C administrative, ainsi qu'à la suppression d'un emploi d'opérateur de gestion technique emploi de catégorie C technique.

Lors de la séance du Conseil du 27 mars 2006, trois emplois de catégorie B et quatre emplois de catégorie C ont été proposés à la création. Il convient donc de procéder à la création d'un emploi de catégorie C supplémentaire. Cette création est financée par la délégation, dans le cadre de son enveloppe de masse salariale 2006, à partir des économies réalisées.

Ce projet a été présenté au comité technique paritaire du 10 février 2006.

La direction générale

*Direction de la propreté*

La mise en œuvre de l'organisation de la propreté est maintenant effective depuis presque deux ans. L'analyse du fonctionnement de certaines entités démontre que l'effectif nécessaire à certaines d'entre elles a été sous-évalué, notamment à la division gestion des déchets.

C'est pourquoi, il est proposé de procéder à la création de deux agents de maîtrise et d'un emploi de technicien territorial.

Ces emplois sont financés dans le cadre de l'enveloppe de masse salariale de la direction.

Ce dossier a été présenté au comité technique paritaire du 10 mars 2006.

Par ailleurs, les évolutions d'organisation des services communautaires, notamment ceux de la délégation au développement économique et international, présentées au comité technique paritaire, le 10 février 2006, la poursuite de la mise en œuvre du projet d'organisation de la direction de la voirie présentée en CTP le 13 décembre 2004 ainsi que la mise en conformité des grades de postes et des missions y afférentes, nécessitent de modifier le tableau des effectifs ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

#### DELIBERE

#### 1° - Approuve :

a) - les créations d'emplois,

Services-emplois	Cadres d'emplois	N° de poste	Observations
<b>Délégation générale au développement économique et international</b>			
assistant de gestion	adjoint administratif	06170061	CTP du 10/02/06 emploi financé dans le cadre de l'enveloppe de masse salariale de la délégation
<b>Délégation générale au développement urbain</b>			
adjoint au chef de service	ingénieur en chef	06600474	CTP du 10/02/06 régularisation d'un surnombre, pas de coût supplémentaire

<b>Direction générale</b>					
<i>Direction de la propreté</i> division gestion des déchets					CTP du 10/03/06 emploi financé dans le cadre de l'enveloppe de masse salariale de la délégation
animateur qualité contrôle		agent de maîtrise	06532079		
chef de secteur		agent de maîtrise	06532080		idem
assistant technique		technicien supérieur territorial	06532080		idem

## b) - les transformations d'emplois,

Services-emplois	N° de poste	Cadre d'emploi actuel	Nouvel emploi	Nouveau cadre d'emploi	Observations
<b>Direction générale</b>					
<i>Direction de la propreté</i> agent acheteur	94531890	agent administratif qualifié	agent acheteur	adjoint administratif	mise en conformité du grade et de l'emploi, pas de coût supplémentaire
<i>Direction de la voirie</i> assistant documentation, courrier	94910012	rédacteur	responsable documentation courrier	attaché	évolution du besoin CTP du 13/12/2004 emploi financé dans le cadre de l'enveloppe de masse salariale de la direction
assistant concepteur projet	94600078	technicien territorial supérieur	chef de projet	ingénieur	
<b>Délégation générale aux ressources</b>					
<i>Direction de la logistique et des bâtiments</i> aide documentaliste	94200042	agent administratif qualifié	aide documentaliste	adjoint administratif	mise en conformité du grade et de l'emploi, pas de coût supplémentaire
<i>Direction des ressources humaines</i> employé comptable	94200068	agent administratif qualifié	employé comptable	adjoint administratif	mise en conformité du grade et de l'emploi, pas de coût supplémentaire
<b>Délégation générale au développement économique et international</b>					
secrétaire affectée 2 emplois	94541022 94200055	agent administratif qualifié	secrétaire affectée	adjoint administratif	mise en conformité du grade et de l'emploi, pas de coût supplémentaire
<b>Délégation générale au développement urbain</b>					
chargé de mission déplacement	94600005	ingénieur en chef	chargé de mission déplacement	ingénieur	mise en conformité du grade et de l'emploi, pas de coût supplémentaire

**2° - La dépense** en résultant a été prévue et sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - compte 641 110.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,